

Les démonstratifs comme définis pragmatiques. Une illustration par le créole réunionnais

Les travaux s’intéressant aux différents types de définitude¹ que réalisent certaines langues à travers deux (paradigmes de) formes distinctes, tels que les ouvrages de Schwarz (2009) ou Wespel (2008), font remarquer des parallèles entre déterminants pragmatiques/forts et démonstratifs ; d’autres chercheurs comme Jenks (2018) décrivent la division sémantique de la définitude dans une langue sans articles, opérée par l’opposition entre nom nu et démonstratifs. Cependant, la relation entre déterminants pragmatiques/forts et démonstratifs n’est que peu discutée.

Le créole réunionnais (CR) possède un déterminant postposé *-la*, ayant un rôle particulier, celui de s’opposer aux SN nus pour le type de définitude (1 ; 2) ; or, la forme *-la* doit être analysée comme un démonstratif. Elle peut en effet figurer dans des contextes « contrastifs », comme le montre l’exemple (3).

- (1) Sans contexte anaphorique ou déictique pour *vétérinaire* :
Anvoy sa vétérinèr (#-la).
‘Emmène-le chez le vétérinaire.’
- (2) Ou wa son figir ladsì la té...figir#(-la) i di pa mwin riyin.
‘Tu vois son visage, là-dessus...Le/ce visage ne me dit rien.’
- (3) Mi vé bonbon-la èk bonbon-la èk bonbon-la.
‘Je veux ce biscuit et ce biscuit et ce biscuit.’

Il sera argumenté que l’interprétation des démonstratifs n’est pas fondamentalement différente de celle des descriptions définies, et que les démonstratifs constituent un type particulier de définis pragmatiques au sens de Löbner (1985 ; 2011).

Nous supposons, suivant Roberts (2002) que ce ne sont pas les démonstratifs qui sont directement référentiels, mais la démonstration ; nous montrerons cependant que la démonstration au sens de Roberts n’est pas réservée aux formes démonstratives. Les déterminants démonstratifs peuvent, indépendamment des paramètres situationnels du prédicat verbal, faire appel à une **ou plusieurs** situations de ressource.

¹ Définitude sémantique vs. définitude pragmatique (Löbner 1985 ; 2011); ou définitude faible vs. définitude forte (Schwarz 2009). Löbner distingue les cas où la non ambiguïté d’un SN est établie indépendamment du contexte - ce qui est le cas par exemple pour les concepts fonctionnels comme « président » - des cas où elle dépend du contexte, comme dans le cas des déictiques ou des anaphoriques. Schwarz pose qu’un type de définitude, impliquant les définis faibles, est basé sur l’unicité du référent, et que l’autre, impliquant les définis forts, est basé sur la familiarité de celui-ci.

Références citées dans le résumé :

JENKS, P. (2018) : « Articulated definiteness without articles. » in *Linguistic Inquiry* N°49(3).

LÖBNER S. (2011) : « Concept types and determination » in *Journal of Semantics* N°28

LÖBNER, S. (1985) : « Definites » in *Journal of semantics*, N°4(4).

ROBERTS, C. (2002) : « Demonstratives as definites » in Van Deemter K. & Kibble R. (Eds.) *Information sharing: Reference and presupposition in language generation and interpretation*. Stanford : CSLI Publications.

SCHWARZ, F. (2009) : *Two types of definites in natural language*. Amherst, MA: University of Massachusetts

WESPEL J. (2008) : *Descriptions and their domains : the patterns of definiteness marking in French-related creoles*. Stuttgart : Universität Stuttgart.